

Agen, le 07/12/2020

Le Directeur de l'École Nationale d'Administration
Pénitentiaire

- A -

Direction de la formation
DGP/AML/n° 131/2020
Responsable de formation :
Aurore MAHIEU – LEGUERNIC
Tel : 05.47.49.30.28
Secrétariat : Stéphanie HAMIDANI
Tél : 05 53 98 91 05

Monsieur le Garde des sceaux
Ministre de la Justice
Direction de l'administration pénitentiaire

Sous Direction des ressources humaines et des relations sociales
RH1 : Bureau du recrutement et de la formation des personnels

Mesdames et Messieurs les directeurs interrégionaux
des services pénitentiaires

Mesdames et Messieurs les chefs d'unité
formation et qualification

Mesdames et Messieurs les directeurs et
chefs d'établissements pénitentiaires

Mesdames et Messieurs les directeurs des
services pénitentiaires d'insertion et de probation

Monsieur le directeur du service de l'emploi pénitentiaire

OBJET – APPEL DE CANDIDATURES de stage de formation continue

PJ : Fiche Technique pour affichage
Fiche d'inscription

La direction de la formation de l'école nationale d'administration pénitentiaire organise une session de formation (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire) sur le thème :

ENG – Greffier du service de l'application des peines 2

Les candidatures motivées, établies sur l'imprimé ci-joint, devront parvenir à l'ENAP

Sous-couvert de la direction interrégionale concernée,
Avant le 03/09/2021, dernier délai.

Les demandes qui ne répondent pas à l'exigence de cette procédure ou ne comportant pas l'avis du supérieur hiérarchique ne seront pas examinées.


P/La directrice
La Chef du Département Greffe Pénitentiaire et
Applicatifs Informatiques

Aurore MAHIEU-LEGUERNIC

Fiche de candidature

Thème : ENG – Greffier du service de l'application des peines
Date et lieu : du 18/10/2021 à 14h au 22/10/2021 à 12h à ENG DIJON

Nom _____ Prénom d'usage _____ Prénom _____

Catégorie : A B C Sexe : M F

Corps _____ Grade _____ Établissement _____ Service/Quartier _____

Téléphone _____ Mail _____

Résidence personnelle : ville département (obligatoire) : _____

Fonction et missions actuelles : _____

Depuis : moins d'1 an de 1 à 3 ans plus de 3 ans

Origine de la demande : vous-même votre hiérarchie

Niveau de formation ou information sur ce thème :
Pas de connaissances Connaissances à approfondir Bonnes connaissances

Avez-vous déjà sollicité une inscription pour cette formation ? oui non

Si oui, combien de fois ? : _____

Vos motivations : _____

Date et signature du candidat :

Avis du formateur des personnels : Prioritaire Favorable Défavorable

Avis motivé : _____

Ordre de priorité : 1 2 3

Signature et cachet du formateur :

Avis du CURFQ : Prioritaire Favorable Défavorable

Avis motivé : _____

Ordre de priorité : 1 2 3

Signature et cachet du CURFQ :

Avis du supérieur hiérarchique ou du chef d'établissement : Prioritaire Favorable Défavorable

Avis motivé : _____

Rang de priorité si plusieurs candidatures au sein du service : _____

Cette formation entre-t-elle dans le cadre : _____ du DIF _____ du CEDIF

Situation du stagiaire :

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Formation statutaire hors Pacte | <input type="checkbox"/> PACTE |
| <input type="checkbox"/> T1 (adaptation immédiate au poste de travail) | <input type="checkbox"/> Formation de professionnalisation |
| <input type="checkbox"/> T2 (adaptation à l'évolution prévisible des métiers) | <input type="checkbox"/> VAE |
| <input type="checkbox"/> T3 (développement des qualifications ou acquisition de nouvelles qualifications) | <input type="checkbox"/> Bilan de compétences |

Greffier du service de l'application des peines 2

Du 18/10/2021 à 14h au 22/10/2021 à 12h

à ENG DIJON

La formation proposée facilite le changement de fonction et constitue une aide précieuse pour tout greffier lui permettant de devenir rapidement opérationnel dans ses fonctions et être à l'aise dans son nouvel environnement professionnel.

Elle allie l'apprentissage de la pratique procédurale et l'utilisation du logiciel métier APPI

Objectifs de formation

- Acquérir les fondamentaux de la procédure pénale relative à l'application des peines et de la pratique du greffier en matière d'application des peines
- Être capable d'utiliser le logiciel métier APPI

Éléments du contenu

- Spécificités du poste de greffier du juge de l'application des peines : la gestion du cabinet, la tenue et la gestion des dossiers des condamnés, les relations de travail avec les acteurs internes et externes (SPIP, établissements pénitentiaires...)
- Assistance du juge de l'application des peines :
 - différentes saisines du JAP
 - Gestion des audiences
 - Suivi et contrôle des principales mesures restrictives et privatives de liberté
 - Rôle et décisions de la commission d'application des peines
 - Décisions juridictionnelles du juge d'application des peines
 - Notification des décisions
 - Voies de recours
 - Statistiques
- L'utilisation du logiciel métier APPI :
 - Enregistrement et gestion des dossiers
 - Présentation succincte des fonctions

Modalités pédagogiques

Apports théoriques

Echanges entre greffiers des services pénitentiaires et des services judiciaires

Travaux en sous-groupe

Nombre de places : 3 places

Durée :
4 jours

Date :
Du 18/10/2021 à 14h au
22/10/2021 à 12h

Lieu :
ENG

Intervenants :
Formateurs ENG

Public visé :
Agents nouvellement
affectés dans un greffe
pénitentiaire.

**Conditions d'admission /
Pré requis :**
Aucun

**Responsable de
formation :**
[aurore.mahieu-
leguernic@justice.fr](mailto:aurore.mahieu-leguernic@justice.fr)
05.47.49.30.28

Assistante de formation :
[stephanie.hamidani@justice.
fr](mailto:stephanie.hamidani@justice.fr)
05.53.98.91.05

Coordonnées
Ecole Nationale
d'administration
pénitentiaire
440 avenue Michel Serres
CS 10028
47916 AGEN cedex 9
05 53 98 98 98